

» se levaient, et une nouvelle investigation avait lieu pour
 » constater l'état de la femme, et pour vérifier s'il y avait eu
 » intromission et émission. Procès-verbal était dressé du tout,
 » et la cour d'Église prononçait la sentence. » Telle était l'é-
 preuve du congrès, que les évêques persistèrent à ordonner
 jusqu'au jour où le pouvoir civil, révolté d'une telle immora-
 lité, vint l'abolir en France, malgré les récriminations des
 ecclésiastiques.

Sa Sainteté non-seulement confirma le mariage de don Pedro
 et de la reine, mais encore elle consentit à pourvoir à la nomi-
 nation de toutes les prélatures vacantes; ce que la cour de
 Rome avait refusé jusqu'à cette époque. Par suite de cette
 concession, le roi d'Espagne se trouva obligé de reconnaître
 l'indépendance du Portugal. Clément IX s'applaudit d'autant
 plus du succès de sa politique à l'égard de ces deux pays, qu'il
 comptait se servir de l'influence qu'il venait d'acquérir sur
 leurs princes pour en obtenir des secours d'hommes et d'ar-
 gent, afin de pousser vigoureusement la guerre contre les
 Turcs. Malheureusement il n'eut pas le temps de réaliser ses
 projets; il apprit que les Turcs venaient de s'emparer de
 Candie malgré la brave défense de la garnison vénitienne, et
 que cette île venait de tomber au pouvoir du sultan Maho-
 met IV, par l'indigne trahison des jésuites.

Cette nouvelle causa au saint-père un chagrin si violent, qu'il
 fut saisi d'une fièvre violente dont il mourut le 9 décembre 1669.
 Le père Nodot essaye de disculper sa société de l'accusation
 d'avoir causé la mort de Clément IX, et prétend que sa Sainteté,
 qui était adonnée à l'intempérance, avait tout simplement
 succombé à une indigestion à la suite d'un excès de table.

CLÉMENT X,

LÉOPOLD 1^{er},
 empereur d'Allemagne.

247^e PAPE

LOUIS XIV,
 roi de France.

Vacance du saint-siège. — Élection de Clément X. — Népotisme
 du nouveau pape. — Le cardinal Pauluzzi gouverne l'Église. —
 Le saint-siège perd sous ce règne une partie de son influence po-
 litique. — Commencement de la querelle du droit de régale. —
 Histoire de la quiétiste Antoinette Bourignon. — Ses amours
 mystiques avec Jésus-Christ. — Ses extases. — Elle accouche
 spirituellement d'un grand nombre de disciples. — Haine de
 Louis XIV contre les jansénistes. — Vices honteux du saint-père.
 — Il meurt usé par l'ivrognerie.

Les cardinaux, entrés en conclave le 20 décembre, c'est-
 à-dire onze jours après la mort de Clément IX, n'avaient pas
 encore nommé de pape au bout de quatre mois, par l'effet
 des brigues qui divisaient le sacré collège; enfin, dans les
 derniers jours du mois d'avril, les factions de Chigi, de Bar-
 berini et de Rospigliosi, jusque-là si hostiles l'une à l'autre,
 se réunirent et proclamèrent souverain pontife par adoration,
 Émile Altieri, vieillard de quatre-vingts ans, qui fut intronisé
 sous le nom de Clément X.

La famille du nouveau pape était des plus anciennes de
 Rome et noble à la manière d'Italie, où ceux qui peuvent
 vivre sans exercer de profession prennent le titre de gentils-

hommes et achètent le droit de s'appeler comte ou marquis. Comme Altiéri n'avait que des nièces, il adopta solennellement pour cardinal neveu Antonio Pauluzzi, le beau-frère de Gasparo Pauluzzi, qui venait d'épouser dona Laura, une de ses parentes, et combla de dignités et de faveurs tous les membres de sa nouvelle famille. Sa Sainteté nomma Antonio premier ministre ou cardinal padrone avec cent mille écus de pension, éleva son frère don Angelo à la dignité de général des galères, et gratifia don Gasparo de la charge de généralissime des troupes pontificales.

Quand il eut suffisamment pourvu sa famille adoptive de terres, de bénéfices, de domaines et de principautés, le pape se reposa, et remit tout le fardeau du gouvernement de l'Église aux mains du cardinal neveu, qui s'en servit pour accroître sa fortune, sans s'inquiéter des malheurs des peuples ni des guerres terribles que se faisaient les souverains. Il faut dire cependant que ses efforts pour arrêter le mal n'auraient produit aucun résultat, car les puissances européennes ayant pris vis-à-vis du saint-siège une position complètement indépendante, l'influence de la cour romaine se trouvait annihilée dans le conflit des grands intérêts politiques qui s'agitaient entre les souverains.

Le monde catholique s'était divisé en deux camps ennemis, le parti français et le parti autrichien, tous deux cherchant à s'anéantir, tous deux employant leurs efforts pour s'assurer le triomphe dans la lutte, tous deux faisant passer les intérêts de leur politique avant les intérêts religieux. Ainsi, quoique fougueux catholique, Louis XIV, au lieu d'obéir au pape, voulait lui tracer sa conduite; et dans son dépit de

voir que Clément X et son neveu Pauluzzi Altiéri favorisaient la maison d'Autriche, il empiéta sur le pouvoir spirituel, il confisqua de sa propre autorité des biens ecclésiastiques, il revendiqua le droit d'établir des pensions militaires à la charge des bénéfices de l'Église, il déclara par un édit que le souverain avait le droit de percevoir les revenus d'un évêché pendant sa vacance et d'en conférer les bénéfices qui en dépendaient, droit qui devint si célèbre sous le nom de régale; enfin, ce qui fut un coup terrible pour le saint-siège, il plaça les montistes ou porteurs de rentes romaines sous une surveillance restrictive, pour arrêter les envois trop considérables d'argent qui étaient faits à la cour de Rome par les fidèles pour l'achat des indulgences.

Le souverain pontife réclama faiblement contre l'usurpation des privilèges ecclésiastiques par le pouvoir temporel, d'abord parce que ses protestations n'eussent point été écoutées, ensuite parce qu'il était tout à fait incapable de prendre une résolution énergique, l'abus des liqueurs fortes l'ayant plongé dans un état d'idiotisme presque continu. On rapporte même au sujet des habitudes d'ivrognerie du saint-père une anecdote assez curieuse: « Un soir, dit le chroniqueur italien, que sa Sainteté s'était enivrée comme à son ordinaire avec un moine de Saint-Sylvestre, son confesseur, il lui prit fantaisie de nommer cet indigne frocard archevêque, et de faire son sommelier cardinal. Les brevets furent signés; et le lendemain Antonio Pauluzzi eut grand'peine à empêcher les titulaires de faire usage de ces pièces et de réclamer le bénéfice de leurs brevets... »

A cette époque apparut en France une femme appelée An-

toinette Bourignon, qui fit grand bruit dans la secte des illuminés ou quiétistes. Cette femme singulière était née à Lille; et si l'on en croit ses propres aveux, elle était d'une laideur telle en venant au monde, que ses parents avaient délibéré s'ils ne l'étoufferaient pas; en grandissant, ses imperfections corporelles disparurent, mais sa mère conserva pour elle une telle aversion, qu'il lui était défendu de paraître en sa présence et de sortir d'un grenier où elle était reléguée. La jeune Bourignon, quoique abandonnée à elle-même, apprit à lire et employa les longues heures de sa solitude à la lecture de livres mystiques et des histoires des premiers anachorètes qu'elle avait trouvés dans son grenier. Cette étude enflamma son imagination ardente; elle eut des visions, des extases, se crut inspirée, et se figura que Dieu avait avec elle de longs entretiens et lui ordonnait de se retirer dans un couvent pour se consacrer à la vie religieuse.

Elle se préparait à en faire la demande à son père, lorsqu'une nuit, dans une nouvelle vision, Jésus-Christ lui dit : « Que les moines et les nonnes étaient aussi infâmes que » les prêtres, dont l'abomination criait vengeance, et qu'il » viendrait un temps où cette engeance infernale se dévo- » rerait elle-même et mourrait en se déchirant. »

Antoinette Bourignon demeura alors dans la maison paternelle jusqu'au moment où elle fut recherchée en mariage par un jeune homme; elle avait dix-huit ans. Au lieu d'obéir à ses parents, qui voulaient lui donner un mari, la jeune illuminée prit un déguisement d'ermite et se sauva dans la campagne, où par malheur elle tomba au milieu d'une bande de soldats. Le chef de la troupe conçut quelques soupçons sur le

sexe du moine à sa tournure et à l'air de son visage; et quand il eut reconnu qu'il avait affaire à une femme, il ne se fit aucun scrupule de la traiter comme une courtisane, et après l'avoir violée, il permit à toute sa bande, qui était composée de plus de quatre cents hommes, d'agir de même.

Antoinette, par une grâce toute particulière de Dieu, affirme l'historien qui a écrit la vie de cette femme extraordinaire, ne perdit pas cependant sa virginité; quand la troupe se fut éloignée, elle se leva aussi pure qu'auparavant et se réfugia chez un curé de village, qui la cacha dans son église, et la fit entrer, avec l'assentiment de l'archevêque de Cambrai, dans le couvent de Saint-Symphorien. Elle propagea ses doctrines parmi les nonnes, et se vit bientôt à la tête de nombreuses prosélytes qui avaient comme elle des visions et des extases.

Malgré les succès qu'elle obtenait à Saint-Symphorien, elle n'y fit pas un long séjour, s'étant aperçue que la débauche avait établi son temple dans le monastère, et que les jésuites confesseurs des religieuses avaient des relations criminelles avec leurs pénitentes. Toutefois, avant de quitter le couvent, elle voulut emmener avec elle plusieurs nonnes extatiques, et en fit la proposition à une de ses prosélytes, qui révéla le complot à la supérieure. Antoinette Bourignon fut immédiatement chassée de la sainte maison, et comme elle n'osait pas retourner chez ses parents, elle se réfugia chez un curé des environs de Lille.

Ce prêtre, qui l'avait d'abord accueillie par un sentiment de pitié, devint éperdument amoureux d'elle, et chercha à lui faire partager sa coupable ardeur; plusieurs fois même il

voulut s'introduire la nuit dans sa chambre et jusque dans son lit. Comme elle lui opposait toujours une résistance invincible, son amour se changea en véritable fureur. Une nuit, le terrible curé, exaspéré par ses refus, fut pris d'une sorte de vertige, et lui tira deux coups de fusil qui heureusement ne l'atteignirent pas.

Antoinette Bourignon s'échappa en chemise de la maison du curé, et courut se réfugier chez un fervent catholique qui demeurait dans le voisinage. Celui-ci conçut bientôt pour elle une passion extrêmement violente et faillit la faire tomber dans un piège. Pour capter sa confiance, il affecta de répéter souvent qu'il ne mettait aucune différence entre une belle femme et une femme laide, entre le vin et l'eau; puis il lui proposa de passer la nuit dans le même lit, sans aucun voile ni l'un ni l'autre, à l'exemple des premiers saints de l'Église, pour avoir le mérite de résister aux désirs de la chair. Antoinette accepta; mais à peine était-elle couchée avec cet enthousiaste, qu'elle reconnut qu'elle avait affaire à un hypocrite; celui-ci l'étreignit dans ses bras et chercha à assouvir sa brutale passion; heureusement elle parvint à se dégager, et put sauver encore une fois sa virginité.

Elle retourna à Lille, et comme sa mère était morte, Antoinette Bourignon réclama sa part d'héritage, plaida, et perdit son procès. Forcée alors de vivre de son travail, les visions cessèrent, et son humeur turbulente parut singulièrement adoucie. Ce temps de repos dura environ deux années; enfin, après la mort de son père, elle se trouva maîtresse d'une fortune assez considérable en terres et en argent, qu'elle augmenta par une stricte économie, et parce

que, de son propre aveu, « elle ne trouvait point de pauvres » dans ce monde qui fussent dignes de l'aumône. »

Malgré son peu de charité pour les malheureux, elle sollicita et obtint le titre de directrice de l'hôpital de Notre-Dame des Sept douleurs, où elle prit l'habit de saint Augustin. Avec les habitudes de couvent revinrent les extases et les visions; Antoinette crut voir partout des démons et des sorciers; bientôt toutes les nonnes qui habitaient la sainte maison eurent les mêmes apparitions et furent déclarées sorcières et possédées. L'autorité séculière fut obligée d'intervenir; la supérieure des sœurs de l'hôpital fut accusée d'avoir un commerce horrible avec le diable, et se trouva en butte aux persécutions des dévots. Elle quitta précipitamment Lille, passa en Flandre, puis dans le Brabant, et s'arrêta à Amsterdam, où elle eut avec Dieu des conversations plus longues et plus intimes que de coutume.

Depuis quelque temps déjà, Antoinette Bourignon avait renoncé à toute pratique extérieure du culte matériel, n'allait point à la messe et ne se confessait plus. « Dieu me jugeant » enfin digne de lui, dit la visionnaire dans ses mémoires, » parut vouloir s'attacher à moi pour jamais, et m'ordonna » de désirer des enfants; ce que je fis. Immédiatement je » sentis que le céleste pasteur m'enlaçait dans ses bras et me » couvrait de baisers; puis je tombai sans connaissance, en » ivrée de voluptés infinies..... Neuf mois après, j'enfantai » spirituellement des disciples, non sans souffrir les douleurs » corporelles et les tranchées les plus aiguës, douleurs qui » se sont renouvelées, ajoute-t-elle, à chaque augmentation » de ma famille mystique. »

L'exactitude de ces visions surnaturelles se trouve affirmée dans les ouvrages d'un prêtre de l'oratoire de Malines, nommé le Père Cordt, qui ne quittait la sainte fille ni jour ni nuit, et qui, en qualité de disciple, l'accompagna dans tous ses voyages jusqu'à sa mort.

Antoinette Bourignon prétendit encore « qu'elle avait vu » Adam tel qu'il était avant sa chute, et tel que le seraient » les hommes dans la béatitude éternelle, c'est-à-dire avec un » corps transparent et réunissant les deux sexes. Elle affirmait qu'à la place de l'organe de la virilité Adam avait » un nez ordinaire, mais renversé, d'où s'exhalaient des » parfums exquis, et que les narines étaient remplacées par » deux matrices de femme blanches et vermeilles, dont l'une » contenait des œufs semblables à des perles fines, et dont » l'autre renfermait une liqueur propre à les animer; et que » l'heureux possesseur de cette double faculté génératrice, » embrasé par l'amour de Dieu, procréait de nouveaux êtres » par son nez miraculeux, au milieu de jouissances infinies. »

Aussi longtemps qu'Antoinette Bourignon, le Père Cordt et leurs prosélytes se contentèrent de discuter sur des folies, on les laissa parfaitement tranquilles; mais lorsqu'ils voulurent se mêler de politique, on vint troubler leurs conférences. Antoinette, forcée de quitter la Hollande, vint s'établir dans la petite île de Noordstrandt, qui dépendait du Holstein, et dont le Père Cordt était propriétaire.

Elle se décida alors à écrire pour propager ses doctrines et travailler à la réforme de l'Église; elle monta une imprimerie pour les langues française, flamande et allemande, et ne la laissa jamais chômer un instant. « Elle annonçait entre

» autres choses que ceux qui paraissaient les plus saints » parmi les prêtres n'étaient que les plus hypocrites, que tous » les chrétiens avaient pactisé avec le diable, que le pape était » le chef des antechrists spirituels dont se composaient toutes » les sectes répandues dans le monde; que le culte, les sacrements, les mystères, étaient des impiétés inventées par » le malin esprit; que les sermons n'étaient que des parades » où les prêtres se jouaient de leur auditoire; que les miracles » attribués aux saints n'étaient que d'odieux mensonges; que » les entretiens spirituels n'étaient que de vaines disputes de » mots, les livres de dévotion des manuels de perdition, et » les vêtements de pénitence et de mortification des couvertures qui servaient à cacher la débauche et l'infamie. »

Comme elle attaquait les prêtres de toutes les communions, les ministres luthériens la persécutèrent, ainsi qu'avaient fait les catholiques, et l'obligèrent à quitter le Holstein et à errer de ville en ville jusqu'à sa mort.

« Il était temps pour elle de quitter ce monde, dit Bayle, » car le bourignonisme prit un grand développement, surtout en Bresse, et la pauvre enthousiaste, qui croyait ressentir des tranchées à chaque augmentation de disciples » aurait cruellement souffert de la multiplication de sa famille » mystique. »

En France, les querelles entre les jansénistes et les molinistes venaient d'éclater de nouveau et menaçaient sérieusement de troubler le royaume. Les jésuites poursuivaient à outrance leurs adversaires; et telle était leur haine contre les solitaires de Port-Royal, qu'ils préféraient voir triompher l'athéisme, plutôt que de tolérer la propagation du jansé-

nisme; ainsi ils faisaient brûler par la main du bourreau une critique que le docteur Perrault avait publiée contre eux, sous le titre de « Morale pratique des jésuites, » et ils n'élevaient pas la plus légère plainte contre le « Traité théologique et politique » que publiait le célèbre juif Benoît Spinoza, et où l'auteur soutenait que Dieu n'était pas un être infiniment parfait; qu'il n'était pas même doué d'intelligence; qu'en un mot, la Divinité n'était autre chose que cette force ou cette vague énergie de la nature, qui pense dans les hommes, qui sent dans les animaux, qui végète dans les plantes, et qui rassemble les atomes de la matière inerte.

Ce panthéisme matériel ne trouva nul contradicteur à son apparition parmi les catholiques, pas même à Rome. Il est vrai qu'on ne s'y occupait point de religion, et qu'il importait peu au cardinal-neveu que les fidèles eussent telles ou telles croyances, pourvu qu'ils acquittassent régulièrement les taxes et les impôts dont il les accablait.

Enfin, Antonio Pauluzzi dut résigner la suprême puissance; le saint-père, accablé de vieillesse, usé par l'ivrognerie, tomba dans une prostration qui lui enleva jusqu'à la faculté de se mouvoir, et s'éteignit le 26 juillet 1676.

INNOCENT XI,

LÉOPOLD I^{er},
empereur d'Allemagne.

248^e PAPE.

LOUIS XIV,
roi de France.

Election d'Innocent XI. — Histoire du pape avant son exaltation. — Querelles entre le nouveau pontife et Louis XIV. — Le Père la Chaise, confesseur de Louis XIV. — Synode des évêques de France. — Les quatre propositions des libertés de l'Église gallicane. — Innocent anathématise les prélats français qui avaient assisté au concile national. — Réaction catholique en Angleterre. — Conspirations des papistes. — Le parlement anglais fait arrêter un grand nombre de jésuites. — Sir Edmondbury Godfrey est assassiné par ordre de la reine d'Angleterre. — Bill qui exclut du trône de la Grande-Bretagne le fanatique duc d'York, frère du roi. — Charles II casse le parlement et fait égorger ses sujets. — Les whigs et les torys. — Mort de Charles II. — Fanatisme de Louis XIV. — Révocation de l'édit de Nantes. — Jacques II sur le trône d'Angleterre. — Supplice de Monmouth. — Condamnation du quiétiste Michel Molinos. — Abolition des franchises pour les ambassadeurs à Rome. — Louis XIV fait insulter le pape par le marquis de Lavardin. — Mort d'Innocent XI.

Les cardinaux entrèrent en conclave le soir même des funérailles de Clément X; comme toujours, la brigade décida de l'élection, et après deux mois de luttes et de tiraillements, les membres du conclave proclamèrent souverain pontife le